



# **USAGERS DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE, VOUS AVEZ DES BESOINS DE DÉPLACEMENTS. LA CGT A DES PROPOSITIONS !**

## **POUR UN VÉRITABLE BUDGET TRANSPORT QUI RÉPONDE AUX BESOINS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ASSURE LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Suite à la conférence environnementale, même si les transports ont eu du mal à trouver leur place dans le débat sur la transition énergétique, alors même qu'ils sont responsables de plus du tiers de la consommation d'énergie d'origine fossile et d'autant d'émission de gaz à effet de serre, les interventions de la CGT ont contraint l'Etat à pointer la question transport dans cette transition énergétique.

Pour autant, la CGT considère que le Gouvernement doit faire plus que de rester dans des effets d'annonces. Il doit décider d'engagements forts afin de réorienter la politique des transports, véritable levier dans la lutte contre le réchauffement climatique !

Le budget du Gouvernement pour 2013 n'engage pas de rupture pour les transports du « quotidien ». La volonté des collectivités locales pour lancer un troisième appel à projet des transports urbains de province et le non versement du milliard d'euros pour le transport francilien, ne trouvent d'autres explications que l'austérité et les économies budgétaires.

Le projet de loi de finances 2013 affiche au mieux une reconduction des grandes lignes budgétaires de 2012, déjà fortement impactées par l'austérité, mais opère une cure d'amaigrissement sur la période 2013-2015 du budget triennal transport de la mission « écologie, développement et aménagement

durable » du ministère, qui passera **de 8,12 milliards d'€ à environ 7,08 milliards € en 2015.**

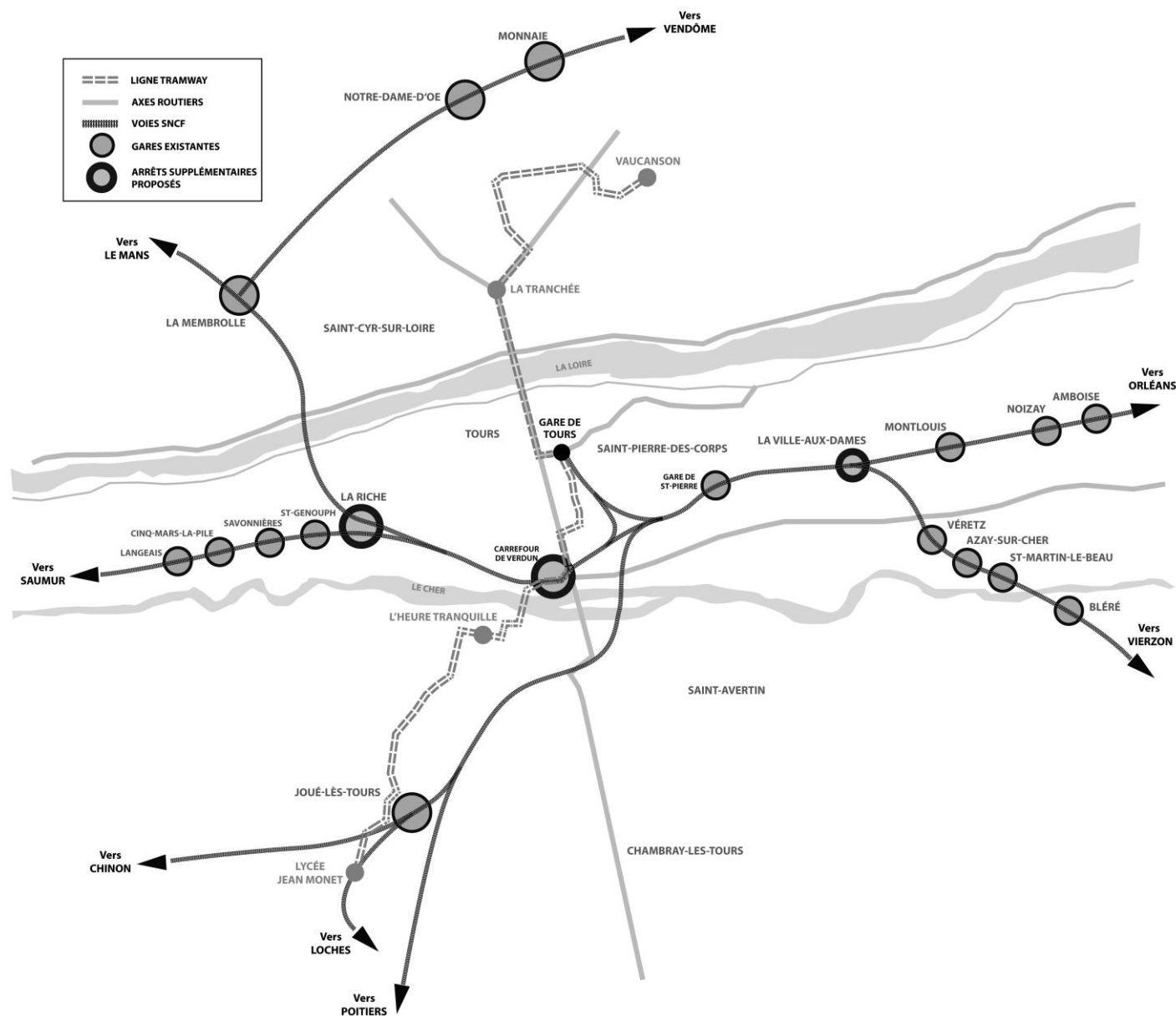
Les besoins de financement du système de transport sont colossaux, tant pour la remise à niveau et l'entretien du réseau d'infrastructures (ferroviaires, fluviales, portuaires et routières pour le gros entretien) que pour les projets de développement à l'horizon des 20 prochaines années, et nécessitent de nouvelles ressources financières. Et pourtant, la loi de finances 2013 est marquée aux fers rouges des économies drastiques des dépenses publiques d'intervention, sans oublier la réduction - elle aussi drastique - des effectifs des ministères de l'Ecologie, du logement et des transports et mer (au moins - 1700 équivalent temps plein).

L'enjeu du financement est indissociable de la logique des choix budgétaires, qu'il s'agisse des recettes et notamment la fiscalité, ou des dépenses. Une réforme globale de la fiscalité est plus que jamais d'actualité. Elle doit asseoir les principes d'une part, sur les capacités contributives de chacun et d'autre part, sur un réel objectif d'orienter une part prépondérante des richesses vers le financement des biens collectifs et d'intérêt général; en clair: **aller vers une autre répartition des richesses produites entre le travail et le capital !**

## UN ATOUT DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE : SON ÉTOILE FERROVIAIRE.

Notre agglomération, avec son étoile ferroviaire à 9 branches vers Paris, Orléans, Saumur, Vierzon, Poitiers, Le Mans, Vendôme, Loches, Chinon est idéalement pourvue. Ouverte sur les bassins d'emplois et de vie environnants, elle a des atouts à mettre en avant pour satisfaire les demandes de déplacements, tant voyageurs que marchandises.

Dans ce contexte, la CGT l'affirme, la SNCF, Fil Bleu, Fil Vert et Fil Blanc ont un rôle à jouer dans l'organisation de la réponse aux multiples besoins de transport.



## DES BESOINS NOMBREUX ET ÉVOLUTIFS

Notre agglomération attire et grandit. Elle a un perpétuel besoin de s'adapter à l'arrivée de nouveaux habitants et de permettre la mobilité de chacun. Les transports sont garants de la qualité de vie d'une agglomération et d'intégration sociale. L'agglomération de Tours est bien équipée : elle dispose d'un réseau bus + tram (Fil Bleu).

Le tramway est inauguré aujourd'hui 31 Août 2013. Mais l'ensemble de la desserte répond-elle à tous les besoins, notamment ceux domicile/travail? Par exemple, les dessertes des Zones Industrielles sont totalement oubliées.

Le département a mis en place des dessertes par autocars (Fil Vert), bien pratiques pour les communes rurales éloignées, mais insuffisantes pour la couronne de Tours.

Des temps de parcours, des horaires et des tarifs parfois dissuasifs (les cars sont soumis aux embouteillages au même titre que les automobiles), incitent des usagers potentiels à utiliser leur voiture.

Le Conseil Régional a mis en place un réseau TER solide. Cependant, le cadencement des trains imposé par Réseau Ferré de France (RFF) et la SNCF entache sérieusement ce constat. En effet, les objectifs de ces 2 établissements publics sont de faire des économies sur le dos des usagers et des cheminots.

Les transports en commun ont regagné en intérêt pour les élus, qui ont bien compris leur incidence sur la qualité de vie des habitants (moindre pollution, stationnement) et leur rôle dans le développement durable.

## **LA MULTI MODALITÉ : UNE NÉCESSITÉ**

La multi modalité permet d'emprunter des modes de transport différents avec le même titre de transport et si possible dans un espace commun (quai à quai). Nos propositions visent à la développer tant au niveau des circulations, de l'information que de la tarification,...

La complémentarité indispensable entre les différents modes, repose sur la création d'un organisme de coopération de l'ensemble des Autorités Organisatrices des Transports (Etat, région, département, syndicats de transport,...). Il permettra, sur un territoire, de développer les synergies et de renforcer la tarification favorisant le report modal, plus accessible à tous. Cette cohésion favorisera aussi l'effacement des frontières entre l'urbain et le périurbain.



## **LA CGT PROPOSE DES ROCADES FERROVIAIRES**



Les infrastructures existent. Nous proposons donc la création de rocade ferroviaires qui permettraient une meilleure desserte et diminueraient les temps de parcours. Ces derniers sont dans certains cas anormalement longs eu égard à la relative proximité géographique des communes desservies. C'est le cas de beaucoup de communes situées à l'extrémité de lignes Fil Bleu, et des communes plus proches de Tours uniquement desservies par le réseau Fil Vert.

Ces rocade ferroviaires pourraient être les suivantes :

- Monnaie - Notre Dame d'Oé - La Membrolle - La Riche - Carrefour de Verdun - St Pierre des Corps - La Ville aux Dames- Montlouis - Noizay - Amboise.
- Langeais - Cinq Mars la Pile - Savonnière - St Genouph - La Riche - Carrefour de Verdun - St Pierre des Corps - La Ville aux Dames - Véretz/Montlouis - Azay sur Cher - St Martin le Beau - Bléré.

## CRÉER DE NOUVEAUX ARRÊTS



L'évolution des besoins nécessite que le Service Public s'adapte. C'est le cas pour les communes de La Riche et de La Ville aux Dames. Il nous semble donc pertinent que ces 2 communes disposent d'une gare. En effet, la Ville aux Dames est à plus de 30 minutes en bus du centre de Tours alors qu'elle en est très proche. Concernant La Riche, la présence d'un centre commercial important, de la piscine et la création d'une cité universitaire justifient cette proposition.

Nous proposons, la création d'un arrêt Carrefour de Verdun qui permettrait, dans un espace commun, une complémentarité train et tramway. De plus, le passage de nombreux bus Fil Bleu, par cet endroit, milite pour la création de cet espace multi modal.

## UNE 2<sup>ème</sup> LIGNE DE TRAMWAY EST NÉCESSAIRE.

En 2007, le dossier de concertation sur cette 1<sup>ère</sup> ligne avait clairement acté la réalisation d'un réseau de tramway avec une 2<sup>ème</sup> ligne reliant la gare de Saint-Pierre à l'hôpital Trousseau via le centre de Tours et le site de Grandmont. Il y a quelques mois, le président de l'agglomération remettait en cause ce choix.

Pour la CGT, le projet d'une 2<sup>ème</sup> ligne du tramway doit s'inscrire dans le Plan de Déplacement Urbain de l'Agglomération (PDU) qui est en cours de discussion.

Il doit prendre en compte l'ensemble des moyens de transport (utilisation de l'étoile ferroviaire, adaptation du réseau de bus, développement des pistes cyclables, amélioration de la circulation à pied). Il y a donc besoin de développer l'utilisation des transports en commun en concertation avec les usagers et les salariés. Il en est de même pour les entreprises qui peuvent mettre en place pour leurs salarié-e-s des plans de déplacement (PDE).



Le prix de l'essence ne cesse d'augmenter, l'espace urbain est encombré de véhicules utilisés par une seule personne, stationnés pour des durées importantes et gênant les riverains comme dans les quartiers autour des gares de Tours et St Pierre. La politique urbaine contribue à faire augmenter la quantité de déplacements pour le travail, pour les loisirs,...

Un tel projet a toute sa place dans l'évolution indispensable de l'offre de transport en commun de notre agglomération. De plus, il permet d'apporter une réponse aux problèmes écologiques et environnementaux.

### La CGT revendique :

- Généraliser le versement transport à toutes les Autorités Organisatrices de Transport (AOT),
- Dégager des nouveaux financements en renationalisant les sociétés d'autoroute, en mobilisant l'épargne populaire,
- Le droit à l'accessibilité pour toutes et tous,
- Une politique tarifaire qui rend l'ensemble des transports accessibles à toutes et à tous,
- La prise en charge intégrale par l'employeur du coût du transport domicile/travail en favorisant les transports collectifs,
- La création d'un pôle public de transport intégrant l'ensemble des opérateurs de transports publics,...